

Adhérez !

Les adhérents sont répartis en deux collèges

- celui des personnes privées, professionnels et (ou) utilisateurs (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs culturels, enseignants, journalistes, imprimeurs, graphistes...), ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
- celui des entreprises privées (maisons d'édition, librairies...), des établissements publics ou privés (bibliothèques, services d'archives, centres de documentation, musées...), des institutions publiques ou des associations, compétents en matière de livre et de lecture, ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
Les entreprises, établissements, institutions publiques ou associations désigneront un représentant au moment de leur adhésion.
(Article 5 des statuts)

Adhérer, c'est aussi et surtout être aux côtés de l'Agence, faire entendre sa voix, proposer des initiatives et partager des projets.

Modalités d'adhésion 2025

Adhérer, c'est 20 € pour les particuliers, 60 € pour les structures, **avec une réduction de 50 %** pour les nouveaux adhérents et nouvelles adhérentes en 2025 !

- Vous avez maintenant la possibilité de soutenir l'association en versant une cotisation d'un montant libre.
- Adhérer **en ligne**, faciliter votre démarche :
Pour compléter votre adhésion et payer en quelques clics par carte bancaire, rendez-vous sur le site d'[HelloAsso](#)
- Via l'un de nos bulletins d'adhésion (à télécharger ci-dessous) :
à renvoyer par mail à contact@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org
ou
par voie postale :
Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
25 rue Chazière
69004 Lyon (paiement par virement, chèque, bon de commande).